

Association Deux Pieds Deux Roues

88 boulevard de l'Embouchure

31200 TOULOUSE

<http://www.2p2r.org>

contact@2p2r.org



Communiqué

mercredi 04 janvier 2023

Le PDU de 2018 définitivement annulé ?

Audience publique le jeudi 05 janvier 2023 suite à l'appel formé par Tisséo Collectivités après l'annulation du PDU en janvier 2021



Le jeudi 05 janvier 2023 à 12H00 aura lieu l'audience publique de l'appel formé par Tisséo Collectivités suite à la décision du Tribunal Administratif de Toulouse d'annuler le PDU voté en 2018, initialement nommé Projet Mobilités 2020-2025-2030.

L'audience se déroulera à la Cour Administrative d'Appel de Toulouse au 3 rue Montouliou Saint-Jacques.

Le sens des conclusions du rapporteur public nous serait favorable: il demande le "*rejet au fond*" du recours formé par Tisséo Collectivités. Cependant, il faut être extrêmement prudent car c'est l'arrêt prononcé par les magistrats de la Cour qui fera foi.

L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis plus de 40 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse trois fois par an un journal d'information.

Pour rappel voici les principaux points que nous avons dénoncés dans notre recours contentieux :

- Une augmentation de 9% des gaz à effet de serre d'ici 2030 alors que les accords de Paris prévoient une baisse de 30 à 40%.
- Une augmentation du trafic automobile alors qu'un des objectifs principaux du PDU doit être sa diminution.
- Un budget vélo de l'agglomération toulousaine de dupe.

La trajectoire prise par la politique Transports menée depuis ces 10 dernières années par les différentes composantes de l'agglomération toulousaine n'est pas du tout satisfaisante avec des routes de plus en plus saturées et cette politique Transports n'a aucune ambition environnementale.



rocade Ouest prise le lundi 02 janvier 2023 à 17H47 dernier jour des vacances scolaires de Noël

Le 22 janvier 2021, le Tribunal Administratif de Toulouse nous a donné une première fois raison en annulant la délibération du 07 février 2018 par laquelle Tisséo Collectivités a adopté le projet Mobilités 2020-2025-2030.

Tisséo Collectivités a souhaité faire appel de cette décision devant la Cour Administrative d'Appel. Elle a également demandé un sursis à exécution qui a été rejeté par cette même Cour.

L'audience du jeudi 05 janvier 2023 devrait initier la fin de cet épilogue judiciaire.

Si le PDU devait être définitivement annulé par la juridiction, ce serait tout d'abord une grande victoire pour une meilleure qualité de vie en ville et le début d'une nouvelle ère **pour rédiger un Plan Mobilités répondant aux besoins de déplacements de tou-te-s les habitant-e-s de l'agglomération et définitivement en phase avec les défis environnementaux que nous devons relever collectivement.**

Pour plus d'informations, contacter :

Boris Kozlow, président, 06 19 44 39 01

L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis plus de 40 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse trois fois par an un journal d'information.